



Penvenan

naturellement...

EDITO

n°34

Été 2019

Les travaux des aménagements de notre cœur de bourg, suite aux phases expérimentales, devraient commencer en septembre - octobre après la saison estivale.

Le Boulevard de la Mer « idem » ! Nous devrions avoir le même calendrier. Quant à la **halle des sports**, les travaux vont bon train et j'espère couper le ruban fin novembre, début décembre 2019.

Dans ce bulletin, vous découvrirez la **capitainerie** au Port-Blanc et l'importance de cette administration.

Au cours de ce premier trimestre, le recteur académique nous a informé de la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée scolaire 2019-2020. L'adjoine aux affaires scolaires, accompagnée des familles, a défendu avec détermination notre école publique mais en vain.

Je regrette que nos administrations de l'État utilisent fréquemment les statistiques pour l'aménagement et la présence des services dans nos territoires. Je pense notamment à la présence postale, aux services fiscaux, aux écoles...

L'été à Penvénan va être riche d'animations festives et culturelles. Je pense notamment à Cap Armor, nos marchés estivaux de Buguelès et Port-Blanc, les Breizh Banne, la Penvénan Color, le Logelloù, les festivités du 14 juillet...

Je vous souhaite un excellent été. Bonnes vacances.

Michel Deniau,
Maire de Penvénan



Da-heul mare an taolioù-esa e trefemp kregiñ gant al labourioù evit adkempenn kreiz hon bourk a-benn miz Gwengolo pe miz Here, war-lerc'h an hañv.

Memes mod evit **Boulouard ar Mor** ! Er memes koulz e tefe bezañ. Krog mat eo al labourioù evit ar **sal-sport** ha mechañs e c'hallin troc'hañ ar seizenn a-benn fin miz Du pe penn kentañ miz Kerdu.

Er gazetenn-mañ ho po tro da c'hoût hiroc'h diwar-benn ar c'habitendi e Porzh Gwenn ha pouez ar servij-se.

E-kerzh an trimiziad kentañ hon doa gouvezet gant ar rektor akademiezh e vo lamet ur post skolaer en distro-skol 2019-2020. Klasket he doa an eilmaerez karget eus an aferioù skol, asambles gant ar familhoù, difenn hon skol a-nerzh-kalon, en aner avat.

N'on ket gwall laouen o welet melestradurezhioù ar Stad oc'h implijout ar stadegoù alies evel digarezioù evit lakaat pe lemel ar servijoù en hon broioù. Emaon o soñjal da gentañ-tout er post, en tailhoù, er skolioù...

Abadennoù e-leizh, festoù pe traoù sevenadurel, a vo e Perwenan e-pad an hañv. En o mesk CAP ARMOR, hon marc'hadoù hañv e Bugelez hag e Porzh Gwenn, an abadennoù Breizh Banne, ar redadeg Perwenan e Liv, al Logelloù, Gouel ar Republik d'ar 14 a viz Gouere...

Souetiñ a ran deoc'h tremen un hañvezh eus ar c'haerañ. Vakañsoù mat deoc'h.

Michel Deniau,
Maer Perwenan

DOSSIER



La capitainerie

Les onze kilomètres de façade maritime de notre commune et les activités liées à la mer sont particulièrement attractives.

Par sa situation privilégiée le port de Port-Blanc est un abri naturel accessible du large qui en a fait de tous temps un port refuge. Très prisée des plaisanciers, sa zone à flot est une des rares zones avec accès direct à la mer. On peut y rentrer à n'importe quel moment de la journée et de la nuit. Dans les années soixante, il était fréquent de voir vingt à trente bateaux de pêche y mouiller. La zone de mouillage de Buguelès est, quant à elle, très appréciée par sa situation exceptionnelle.

La capitainerie, maillon essentiel, doit y faire cohabiter les plaisanciers, les professionnels de la pêche et les activités du Centre Nautique et de l'Association des Activités Nautiques de Port-Blanc. Elle assure une mission de service public et de sécurité pour tous les usagers de la mer.

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements

pratiques, informations

sur la commune et

bulletins municipaux

sont sur le site :

www.ville-penvenan.com



Travaux

Labouriou

Halle des sports : planning respecté

Les entreprises interviennent successivement sur le chantier selon le calendrier défini. Aucun retard d'intervention n'est constaté, ce qui permet d'envisager **la réception de la halle des sports** à la fin de l'année comme initialement planifiée.

Les travaux ont débuté en novembre 2018 par le désamiantage puis la déconstruction partielle du bâtiment. Toute la charpente a été conservée ainsi que les réseaux et le sol.

Les renforcements des fondations et de la charpente existante ont été effectués en février 2019 ainsi que la construction de l'extension (fondations et charpente métallique).

Puis se sont succédés le bardage, la couverture et l'isolation, et en juin la pose de tous les sols (hors finitions).

L'installation des cloisons est en cours.

Septembre verra la finition du sol sportif de type « Tarraflex » parfaitement adapté à toutes les pratiques sportives et la construction de la centrale photovoltaïque (pose des panneaux, du réseau, des onduleurs et le raccordement E.R.D.F.).

Un jardin thérapeutique pour le bien-être des résidents



L'EHPAD vient d'inaugurer son jardin thérapeutique. **Ce nouvel espace de vie** permet aux résidents de sortir du cadre habituel et ainsi d'agrémenter leur quotidien. Ce lieu s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement prodigué au sein de l'établissement.

Le jardin thérapeutique est **un lieu d'agrément** constituant un environnement stimulant. Il aide à lutter contre la perte des repères, il apaise, équilibre et favorise l'ouverture sur

Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
Ouverture du lundi au vendredi
8h30-12h15 et 13h30-16h30.
Fermeture le jeudi après-midi.
accueil.mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com

Permanences des élus en mairie :

Michel Deniau, le jeudi de 10h à 12h.

Monique Garel, finances, économie, tourisme, campings, personnel communal, le lundi de 10h à 12h, les autres jours sur RdV.

Guy Fountas, voirie et réseaux, assainissement, bâtiments, fleurissement, le vendredi de 10h à 12h.

Denise Prud'homme, affaires scolaires et sportives, jeunesse, associations, le vendredi sur RdV de 10h à 12h.

Aliette Fourdraine, affaires sociales et solidarité, le mercredi et vendredi au CCAS de 10h à 12h.

Jean-Yves Le Merrer, centre nautique, centre de vacances, ports, zones de mouillages, affaires maritimes, urbanisme, Natura 2000, mardi sur RdV de 14h à 16h.

Christian Ollivier, culture, communication, développement durable, le jeudi sur RdV de 10h à 12h.

Numéros utiles :

Capitainerie	02 96 92 89 11
C.C.A.S.	02 96 92 77 68
Centre de vacances	02 96 92 69 56
www.sejourgroupeportblanc.com	
Centre nautique	02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr	
École publique	02 96 92 65 18
www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr	
Garderie	02 96 92 66 77
École du Sacré-Cœur	02 96 92 72 11
www.sacrecoeur-penvenan.fr	
Foyer logement	02 96 92 72 14
Médiathèque	02 96 92 65 92
Salle des fêtes	02 96 92 72 10
Office de Tourisme	02 96 92 81 09
www.bretagne-cotedegranitrose.com	

LTC :

Lannion-Trégor Communauté
02 96 05 09 00
www.lannion-tregor.com

Numéros d'urgence :

Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Appel depuis un portable	112
Sauvetage en Mer	196

l'extérieur. Il permet aussi de renforcer les liens avec les familles, les bénévoles et de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Il peut être également **un espace d'animation et d'activités** de jardinage adaptée reconnues pour leurs effets de bien-être ou thérapeutiques.

L'aménagement de cet espace, réalisé en régie par les services techniques de la commune a mobilisé 5 agents sur le chantier qui a duré 3 semaines. Le pavage de 70 m² représente une hermine dessinée et conçue par Bernard Gilbert, responsable de l'équipe voirie.

Coût des travaux : 13 200 € TTC

Obligation de taille et d'élagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies, en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'ils ne gênent pas la circulation des piétons.

Les plantations doivent être conduites à l'aplomb de la limite de la propriété et ne doivent pas empiéter sur le domaine public (branches et racines).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Dossier : la capitainerie

La zone à flot de Port-Blanc

Le domaine maritime appartient à l'État. Il est inaliénable et imprescriptible. À Penvénan, les espaces du domaine maritime dédiés aux mouillages sont gérés par la capitainerie au titre d'une concession à Port-Blanc et d'une autorisation d'occupation maritime à Buguéès.

La concession de Port-Blanc

Au début des années 1980, les communes sont devenues compétentes pour exploiter les ports maritimes affectés principalement à la plaisance.

C'est ainsi qu'une **concession** a été accordée par l'État à la commune de Penvénan pour la zone de Port-Blanc, qui en assure la gestion.

La concession fait l'objet d'un **règlement** qui peut s'assimiler à un cahier des charges, qui exige par exemple l'accord préalable de la capitainerie pour une mise à l'eau d'un bateau ou l'obligation de libération des mouillages au 31 octobre de chaque année jusqu'au 1^{er} avril de l'année suivante.

La concession comprend quatre zones :
- Trois zones à échouages : 250 bouées
- Une zone à flot : 100 bouées.



La zone de mouillages non équipés de Buguéès

La commune de Penvénan est autorisée, par arrêté préfectoral, à installer des mouillages groupés sur le domaine public de la zone de Buguéès (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public maritime - AOT).

L'occupation du domaine public maritime donne lieu à la perception d'une redevance payable par la commune à l'État pour chaque mouillage.

Les 132 mouillages de Buguéès ne sont pas équipés. Le plaisancier doit fournir la chaîne d'amarrage, l'aussière (gros cordage employé pour l'amarrage du bateau) et la bouée.

La zone du Bilo, zone d'hivernage principalement pour les bateaux dits patrimoniaux (en bois), peut recevoir une quinzaine de bateaux.

La zone de mouillage de Buguéès est ouverte toute l'année.

Les budgets

Les budgets du port de Port-Blanc et des mouillages de Buguéès sont indépendants du budget de la commune.

• Budget du port de Port-Blanc

Fonctionnement : 118 473 €

Principaux postes de dépenses : frais de personnel, prestations de services extérieures (*intervention pour entretien des corps morts, petits matériels et fournitures...*)

Investissement : 69 334 €

- Achat de matériel technique (*chaînes, manilles, émerillons...*)
- Achat d'un bateau (*avec la participation des budgets des mouillages de Buguéès à hauteur de 15%*)

• Budget des mouillages de Buguéès

Fonctionnement : 27 481 €

Principaux postes de dépenses : les frais de personnel, le droit de port et de navigation, la redevance d'occupation du domaine public

Investissement : 17 300 €

- Achat de matériel technique



Les mouillages de Buguéès

La capitainerie : des missions de service public

Elle assure les **relations avec les usagers**, veille à la **conservation** et à l'**exploitation** du domaine public portuaire et **attribue les mouillages**. Tout au long de l'année, elle intervient sur l'estran pour la vérification des mouillages dont elle a la responsabilité. C'est ainsi que plus de **3,5 kilomètres de chaînes** sont vérifiées chaque année. Pour la zone à flot, elle fait appel à un plongeur professionnel (scaphandrier) qui vérifie et effectue des remplacements si nécessaire.



Le maître de port

Arnaud Boëté a un rôle essentiel de conseil auprès des usagers en matière d'organisation et de

sécurité de toutes les zones qui sont sous sa responsabilité. Il est acteur dans la vigilance de pollution maritime et terrestre (Plan POLMAR).

Il **planifie** sur l'année les différentes interventions de maintenance qui doivent être effectuées sur l'estran et participe à l'élaboration des différents budgets.

Il **est régisseur** et encaisse tous les droits de mouillages, annuels ou de passages.

■ Le Conseil Portuaire

Dans chaque port un Conseil Portuaire représente l'ensemble des usagers. Il **est consulté** sur tous les sujets intéressant la vie du port (travaux, budget...) et **compétent** pour émettre un avis sur ce qui concerne son administration.

Présidé par le Maire, il **est composé de** représentants de l'État, de professionnels de la pêche, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de membres élus du C.L.U.P.P.. Il se réunit au moins une fois par an.

■ Le C.L.U.P.P.

Le code des ports maritimes prévoit une participation des plaisanciers dans la gestion du port de plaisance. Les plaisanciers forment au sein du Conseil Portuaire le Comité Local des Usagers Permanents du Port le C.L.U.P.P..

■ La police du port et la sécurité

Indépendamment de la police générale, exercée par le Maire, qui couvre également le port, la police spécifique d'exploitation du port est exercée par l'autorité portuaire. Aussi, **le maître de port est assermenté** pour constater les infractions.

■ La veille V.H.F. (Very High Frequency)

La capitainerie a une **mission de surveillance** de la zone dont elle a la responsabilité.

Les communications se font par radiotéléphonie VHF sur le canal 9 qui est réservé aux ports de plaisance.

La VHF permet aussi de communiquer en mer entre les différents bateaux et le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (C.R.O.S.S) qui assure une mission de surveillance dans le cadre de l'action de l'État en mer. Le **C.R.O.S.S CORSEN** est chargé de coordonner le sauvetage entre le Mont Saint-Michel et la pointe de Penmarch. Il est installé à proximité de la pointe de Corsen sur la commune de Plouarzel (29).

Le maître de port peut conseiller ou intervenir directement sur le plan d'eau en cas d'avarie d'un bateau.



Arnaud Boëté et Hervé Le Thomas

Les travaux de Pellinec

La zone de Pellinec, en fond de baie, et située près du gué, a été réhabilitée. **De nouveaux corps-morts** ont été posés permettant ainsi l'amarrage sécurisé de 13 bateaux. Un bloc est réservé à l'**association des misainiers** gardant ainsi la tradition de la culture maritime.

Cette zone fait l'objet de la réglementation de la concession de Port-Blanc.



Penvenan Color 2019

L'équipe organisatrice de la section Color de l'Athlétic Club de Penvénan (ACP) organise la 3^{ème} édition de la « Penvénan Color » à Port-Blanc, **le dimanche 11 août 2019**.

Courir, marcher et danser pour soutenir une cause, tel est l'objectif de cet événement accessible à tous et qui apporte son soutien à la **Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor**. Les bénéfices de cette journée lui seront reversés.

Au programme : 5 km de course (non chronométrée) ou de marche, et la « family color » une marche de 3 km ouverte aux petits et grands, aux familles, aux débutants et initiés.

Renseignements : Julien - 06 14 41 37 39

Sandrine - 06 15 72 49 87 - penvenancolor@gmail.com.

Inscriptions : www.ikinoa.com ou aux permanences de Cap Armor ou sur le marché de Penvénan les 4 et 11 août.

Pré-inscription : 7 € - *Inscription au départ de la course* : 9 €

Retrouvez plus d'infos sur la page Facebook  Penvenan Color



Aide communale : l'accession à la propriété

La commune reconduit le dispositif d'aide à l'accession à la propriété des particuliers, l'objectif étant de permettre à des jeunes foyers à revenus modestes d'obtenir une aide financière pour l'achat d'un logement neuf, ancien ou d'un terrain à bâtir.

Pour tous renseignements sur les critères d'éligibilité et les montants accordés, s'adresser à la mairie.

J'peux pas, j'ai Cap Armor



Cap Armor prend de la hauteur

en proposant pour la première fois tous les vendredis au stade municipal une initiation au **pilotage de drone**. Un atelier de découverte pour tous.

Et comme chaque année parmi les nombreuses activités, de nouveaux ateliers sont proposés :

claquettes, paddle yoga, une sortie sophrologie en nature, une soirée salsa, une découverte de Penvénan en scooter électrique !...

Gazpar...

En octobre 2019, G.R.D.F. va déployer sur la commune de Penvénan le nouveau compteur communicant « Gazpar » auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance (fréquence radio 169 MHz - données cryptées).

Ce dispositif permet à chacun d'accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site www.grdf.fr. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

Ces compteurs seront installés **gratuitement** et ne modifient en rien ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel.

Les occupants des habitations concernées seront prévenus par courrier indiquant l'entreprise de pose et les modalités pratiques.

> Contact G.R.D.F. : 09 70 73 65 98



Les marchés estivaux

En juillet et en août

- Buguéllès : les lundis en semi-nocturne
- Port-Blanc : les jeudis matin

Et toute l'année, au bourg
le samedi matin





En route vers le label Pays d'Art et d'Histoire

Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans une démarche de labellisation en Pays d'Art et d'Histoire. Attribué par le Ministère de la Culture, **ce label** vise à reconnaître les territoires qui mettent en place une politique de sensibilisation de tous les publics à la **qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie**. Le patrimoine ainsi valorisé concerne à la fois le bâti, le naturel, industriel, maritime ainsi que la mémoire des habitants. La labellisation assurera **un soutien financier** à la collectivité pour la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (C.I.A.P.) et l'emploi de professionnels agréés par le Ministère de la Culture. Lannion-Trégor Communauté a trois ans pour monter le dossier de candidature, avec le relais de tous les acteurs locaux, et pour mettre en avant ce qui fait la richesse et la spécificité de son territoire. **Des actions seront donc mises en place pour associer la population à ce projet.**



Plus d'informations sur
www.lannion-tregor.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !  
Contact :
patrimoine@lannion-tregor.com

Mon Trégor en images

Concours photo du 6 juin
au 8 septembre 2019

Partagez votre vision du patrimoine sur la page Facebook de « Lannion-Trégor candidate au label Pays d'Art et d'Histoire » et gagnez des entrées dans les équipements culturels et sportifs de Lannion-Trégor !

Photographiez ce qui, selon vous, illustre le mieux le patrimoine du territoire et exprime sa singularité. Un puits, un manoir, un bateau, un fest-noz... ou tout autre chose ! Partagez vos découvertes et votez pour vos coups de cœur ! Les photos les plus appréciées du public seront présentées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2019.

Modalités et règlement du concours sur www.lannion-tregor.com

Les participants peuvent également adresser leur photographie sur l'adresse électronique : patrimoine@lannion-tregor.com

Faites un geste pour l'environnement : covoiturez avec Klaxit !

Lannion-Trégor Communauté a validé le principe d'une expérimentation unique en France, d'une durée de 9 mois. Cette expérimentation consiste à faciliter le **covoiturage** pour toutes les personnes qui travaillent sur le Parc Pégase à Lannion.

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application « Klaxit » sur Apple Store et Google Play et enregistrez votre trajet.

Le conducteur recevra 2 € par passager transporté et par trajet.

Soit :

- 1,20 € par le passager
- 0,80 € par LTC

Location de vélos électriques



Peur des côtes à vélo ? Plus besoin d'avoir d'appréhension, avec Vélek'tro, vous serez conquis.

Laissez-vous séduire par le deux roues électrique pour arpenter tranquillement les petites routes vallonnées et découvrir à votre rythme les trésors de notre territoire.

Par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Communautaire, des vélos électriques sont disponibles à la location à Penvénan :

- **Au Centre Nautique de Port-Blanc**
Tél : 02 96 92 64 96
- **À l'Office de Tourisme**
Tél : 02 96 92 81 09

Tarifs de location :

- 12 € la journée
 - 60 € la semaine.
- Possibilité de remorque ou suiveur selon disponibilité.





Le groupe Big Bang Bluegrass Band

Breizh Banne 2019

Les « Breizh Banne », organisés par l'association des commerçants « Ça bouge à Penvénan », vous proposent, dans une ambiance festive et en musique, de déguster des produits bretons, cochonnailles, galettes saucisses, crêpes, gâteaux bretons...

Concerts gratuits et en plein air

En ouverture de chaque soirée

Les sonneurs de Penvénan

« Kan Ar Skrill ».

8



War-Sav !

Lundi 22 juillet

À partir de 18h30, place de l'église.

« War-Sav ! »

debout en breton. Telle est l'invitation que lancent aux danseurs les jeunes musiciens du groupe trégorrois qui écument les scènes des fêtes bretonnes.

Lundi 19 août à partir de 18h, derrière la mairie.

« Big Bang Bluegrass Band »

Un collectif à formule variable et bourré d'énergie qui revisite et adapte avec brio les grands standards de la musique Bluegrass.

« Maltavern »

Une musique celtique résolument teintée d'un rock énergique et très communicatif.

En fin de soirée un feu d'artifice est offert par « Ça bouge à Penvénan ».

Autres dates à retenir

Juillet

Du 1^{er} au 7 : Exposition Labbay, pastels et gravures, salle du marais, Port-Blanc

Du 8 au 14 : Exposition Delanoy Sellier, peinture huile sur toile et bois flotté de Guy Delanoy et Agnès Sellier, salle du marais, Port-Blanc

Du 8 au 14 : Exposition Laillier, salle d'expo. A. Le Braz

Sam. 13 : Fête nationale, moules frites, feux d'artifices, bal populaire, Comité de jumelage et municipalité, boulevard de la mer, Port-Blanc

Mardi 9 juil. : Concert, chorale "Awel Dreger", à l'église Notre Dame de Penvenan

Du 15 au 21 : Exposition Toullelan, salle d'expo. A. Le Braz

Du 15 au 28 : Exposition Claeysens, photos d'Alice Claeysens, salle du marais, Port-Blanc

Du 22 au 28 : Exposition Ebbinge, salle d'expo. A. Le Braz

Août

Du 29 juil. au 4 : Exposition Du Garreau, peinture à l'huile, salle du marais, Port-Blanc

Du 29 juil. au 4 : Exposition Collectif Maelenn, salle d'expo. A. Le Braz

Sam. 3 : Brocante de Port-Blanc, JAP, boulevard de la mer, Port-Blanc

Du 5 au 11 : Exposition Delanoy, salle du marais, Port-Blanc

Du 5 au 11 : Exposition Collectif Verme Mignot, salle d'expo. A. Le Braz

Sam. 10 : Fête de la mer et régates de Port-Blanc, AANPB repas maquereaux grillées, Amicale des plaisanciers du bout du Quai, bd de la mer Port-Blanc

Du 12 au 18 : Exposition Villain, salle du marais, Port-Blanc salon des peintres, CAPTEP, salle d'expo. A. Le Braz

Du 19 au 25 : Exposition Labbay, pastels et gravures, salle du marais, Port-Blanc

Du 19 au 25 : Exposition Roche, salle d'expo. A. Le Braz

Du 26 au 8 sept. : Exposition Atelier de Doudeauville, salle d'expo. A. Le Braz

Septembre

Sam. 7 : Forum des associations, Comité des fêtes, salle des fêtes

Les 21 & 22 : Journées du patrimoine

État civil

Mariage :

- Aude PARANTHOEN et Fabien GICQUEL, le 04/05
- Elodie CORDON et Nicolas SCHOUTEN, le 04/05
- Camille BRESSON et Antoine BROUDIC, le 25/05

- Micheline LE COZANNET, le 24/01
- Enora EVEN PHILIPPE, le 05/02
- Albert CÔTE, le 07/02
- Yves CHATTON, le 21/02
- Lucienne URVOAS, le 28/02
- François GRASSIN, le 08/03
- Berthe NIGET BODEUR, le 14/03
- Christian MILONNET, le 20/03
- Annick COLLEN LE GOFF, le 21/03

- Yves BIANNIC, le 27/03
- André LE DÛ, le 28/03
- Marie L'HÉRÉEC LE MOUËLLIC, le 01/04
- Régis DUCOURET, le 15/04
- Jeanne LE COADOU GEFFROY, le 21/04
- Marguerite ROPERS, le 18/05
- Marie-Josèphe LOILIER LE MAGUET, le 21/05

Ils nous ont quittés :

- Jean GÉLARD, le 18/01
- Rosine D'HOUDAIN LEROUX, le 23/01

Collecte de sang



Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pourrez donner votre sang à Penvénan, à la salle des fêtes, **le vendredi 26 juillet**. Horaires : 11h à 13h30 et 15h30 à 18h30.

Directeur de la publication : Michel Deniau - Responsable rédaction : Christian Olivier

Rédaction : Isabelle Savidan Logiou

Remerciements à : Sylvette Moal

Dossier Capitainerie : Jean-Yves Le Merer, Arnaud Boëté, Serge Allain, Philippe et Jean-François Tourneur

Credit photo : fonds municipal, GRDF, LTC, Ça bouge à Penvénan, Getty Images

Réalisation : Le Studio • www.lestudio.bzh